



JEUNESSE



Forum présidentiel de la jeunesse

L'atelier préparatoire de la région maritime prend fin ce jeudi

Lentement, mais sûrement, le Forum présidentiel de la jeunesse (Fpj) est en train de prendre forme. Les ateliers préparatoires démarrés le 9 mars dernier, prennent fin aujourd'hui...

PAGE 11

SANTE



Chicha

Un danger sournois pour ses fumeurs

C'est devenu une mode, entre amis, surtout les soirs au bord des routes, dans les bars, on observe des gens fumer de la chicha. Ce n'est pas sans danger pour la santé.

PAGE 10

Tronçon Avépozo-Aného

Des travaux de réhabilitation pour bientôt

Le ministère chargé des Infrastructures et des Transports a dans un communiqué rendu public le 19 Mars 2018 ...

PAGE 9

Conseil des ministres / Protection du patrimoine routier

« Toute personne qui cause un dommage aux équipements routiers est tenu d'en assumer les réparations »

PAGES 6&7



Création d'une Zone de libre-échange continentale

Le Togo paraphe les trois accords

Le Togo a pris une part active à l'instauration d'une Zone de libre-échange continentale au cours du Sommet extraordinaire de l'Union africaine qui s'est tenu du 20 au 21 mars 2018 à Kigali, la capitale du Rwanda.

PAGE 3

EDITO

Dialogue, des signes d'espoir....

Les spéculations autour de la reprise du dialogue inter-togolais suspendu depuis bientôt 1 mois sont très fortes ces derniers jours. Dans la foulée de ces spéculations qui montent en flèche, annonçant une reprise très probable, on annonce d'ailleurs le retour au Togo du médiateur, le président ghanéen Nana Akufo-Addo. En amont de cette venue du médiateur, l'on note sur le « terrain au Togo » la présence de son émissaire, le ministre de l'Intérieur ghanéen, Albert Kan-Dapaah qui a eu plusieurs séances de travail avec les protagonistes...Autrement dit, la médiation ghanéenne n'a aucun répit malgré la trêve qu'observe le dialogue...

PAGE 3

Téléphonie

Pourquoi Moov « coupe » la ligne à ses 2,7 millions d'abonnés

PAGE 5





SOMMAIRE

Guinée
Troisième mandat: un plan B à disposition



P 4

Amélioration du climat des affaires
24 heures pour créer son entreprise via internet au Togo



P 5

Le Marché des arts et du spectacle africain 2018
La sculpture togolaise rehaussée par l'artiste Bob Atisso



P 9

Santé au naturel
Les merveilleux bienfaits du citron



P 10

Le carême catholique
Sens et actions à observer en prélude à la pâque



P 11

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI Koffi Agbélenko, exploitant agricole à Atakpamé

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Atakpamé pour partager les témoignages d'un trentenaire, bénéficiaire du Produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF) du FNFI.

Nous sommes à COOPEC ILLEMA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI depuis 2014 basée dans la région des plateaux. C'est Mercredi, et c'est le jour des remboursements des crédits. Sur place, déjà à 7 h du matin, une foule innombrable de clients venus rembourser leurs crédits. Parmi eux beaucoup sont bénéficiaires des produits FNFI. Après quelques échanges à bâtons rompus avec certains d'entre eux, nous décidons de faire un focus sur Koffi Agbélenko bénéficiaire du Produit AGRISEF.

La trentaine révolue, notre interlocuteur nous avoue être un petit exploitant agricole retranché à Atakpamé depuis plusieurs années. Le métier d'agriculteur, il l'apprend de son papa qui avait coutume de dire que la terre ne trompe pas.

"J'ai à mon actif une superficie d'un hectare de superficie cultivable que m'a légué mon papa. Comme vous le savez, ici à Atakpamé, les cultures réussissent en fonction des sols. Et moi j'ai

eu la grande chance que ma parcelle soit très bien fertile et me rapporte de très bon rendements. Alors depuis 2015, je cultive du maïs et un peu de haricot. Très vite, j'ai eu l'ingénieuse idée de diversifier mes cultures en y intégrant les cultures comme le maïs, le fonio, le sorgho, le manioc, l'igname, la banane plantain... Mais je me suis retrouvé confronté aux problèmes financiers et dans l'incapacité de pouvoir acheter des semences et des intrants. C'est ainsi que j'ai décidé de me rapprocher de COOPEC ILLEMA, puise que j'ai appris qu'ils mettent en œuvre les produits FNFI sans épargne et sans dépôt initial. J'avoue qu'en y allant je n'avais pas très grade conviction car mes premières expériences auprès des IMF classiques pour avoir le crédit s'étaient révélées vaines. Mais quelle ne fut pas ma grande surprise de savoir qu'avec le FNFI les choses nous étaient désormais simplifiées".

C'est donc au sortir de cette visite éclair dans cette Microfinance que

notre interlocuteur revoit ses rêves reprendre corps et très vite il se remettra à l'œuvre pour mettre en place le groupement Egbé Gbami. Son groupe solidaire formé, il retourne auprès de son institution de microfinance.

"Une fois que nous avons constitué notre groupe solidaire, nous sommes retournés vers l'institution de microfinance qui nous a très vite mis en relation avec un Prestataire de Services Techniques qui a renforcé nos capacités en gestion de crédit et au bon remboursement des créances. Après toutes les étapes, j'ai obtenu une première tranche de 100.000 FCFA sensé me permettre de m'équiper en semences et en intrants agricoles. C'est depuis lors que j'ai pu diversifier mes cultures avec les produits que j'ai cités un peu plus haut. J'ai découpé ma parcelle en territoires et chaque territoire accueille une culture. Avec du fumier qui est un engrais traditionnel, j'avoue que mes cultures réussissent très bien. A la



Koffi Agbélenko au guichet de la microfinance

fin de chaque saison, je récolte en quantité du maïs, le fonio, le sorgho, le manioc, l'igname, la banane plantain que je commercialise au grand marché d'Atakpamé et dans les petits marchés des villages environnants". Depuis lors, le jeune trentenaire estime avoir trouvé son chemin, car selon lui, il s'épanouit dans la culture agricole. Pour lui, travailler la terre est bien plus qu'une passion, c'est un art et une véritable fusion de savoir-faire et de pragmatisme.

"Afin de maximiser mes recettes, je vends toutes mes récoltes aussi bien en gros qu'en détail. Les bénéfices que je dégage sur la vente en gros et ceux en

détail me permettent de faire face à mes remboursements mensuels de crédits mais aussi de pouvoir constituer des épargnes personnelles dans une autre Institution de Microfinance. Comme vous le voyez, aujourd'hui, je suis venu solder la première tranche du crédit AGRISEF et solliciter la seconde tranche qui me permettra de pouvoir démarrer la transformation des céréales. Je compte donc me lancer dans la transformation du fonio en farine enrichie qui servira à faire de la bouillie pour la consommation. Je maintiens donc le cap sur mon autonomisation et mon épanouissement économique."

KD

Oti / Education

Plaidoyer de femmes

Des femmes du grand Oti ont plaidé le 15 mars 2018 à Koumongou au sud de Mango pour le soutien à l'éducation de la jeune fille et à la mise en place des infrastructures socio-économiques.

La rencontre a pour objectifs de faire le bilan des progrès réalisés et relever les défis pour une égalité entre les hommes et les femmes pour le bien de l'humanité. Il s'est agi aussi de célébrer la gent féminine, de susciter en elle un engouement à être actrice à fort potentiel dans la dynamique décisionnelle nécessaire à la bonne gouvernance.

Ce plaidoyer se situe dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Femme (JIF) et a été organisé par l'association des femmes du canton de Koumongou avec l'appui technique de la direction préfectorale de l'Action sociale et de la Promotion de la Femme.

Tchaoudjo

Forum présidentiel de la jeunesse

L'atelier régional de la Jeunesse de la région Centrale s'est tenu les 16 et 17 mars derniers à Sokodé en prélude au Forum Présidentiel de la jeunesse (FPJ).

L'atelier est organisé par le comité d'organisation dudit Forum et vise à analyser les préoccupations et les problèmes structurels auxquels font face les jeunes. Il s'agit également de débattre avec des acteurs, y compris les jeunes eux-mêmes, des réponses apportées aux préoccupations liées à l'inclusion et au bien-être des jeunes entre 2005 et 2017. Le délégué du comité d'organisation du FPJ et le président régional du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) respectivement John Kameti-Ati et Nimnora Juste ont souligné que cette rencontre est une opportunité pour la jeunesse d'évaluer ensemble le chemin parcouru et de redéfinir de nouvelles orientations.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amavor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoyodou Awih

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCY
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

...Cette trêve que beaucoup d'individus assimilent faussement à un enlèvement duquel, il serait difficile pour le dialogue de ressortir, est donc sérieusement mise à profit entre les différentes parties prenantes. Contrairement aux messages que véhiculent des esprits défaitistes, il y a sans aucun doute, des raisons d'espérer que des

lignes ont bougé et bougent. Et malgré les difficultés certaines, l'espoir d'une réussite est possible. Un exemple palpable des lignes qui bougent, reste indiscutablement la libération, de trois militants du Parti national panafricain (PNP), arrêtés fin décembre 2017. Une remise en liberté intervenue hier mercredi, avec confirmation de leurs avocats à plusieurs agences de presses. Pour revenir à ces militants remis en

liberté, Il s'agit de Ndancky Mohamed, Tchadjobo Hady et de Tchabana Ismaël déferés le 4 janvier 2018 à la prison civile de Lomé pour, entre autres, groupement de malfaiteurs et troubles à l'ordre public. Les trois prévenus ont tous été arrêtés à Djagblé, une localité située à environ 15 kilomètres au nord-ouest de Lomé lors d'une manifestation de l'opposition... D'ailleurs, il est évident que

des positions ont pu évoluer au cours de cette suspension du dialogue entre le régime et l'opposition, suspension nécessaire et stratégique visant à donner du temps aux deux parties. Figurons-nous, si pendant ce temps, les lignes n'avaient pas bougé d'un iota, de part et d'autres, la médiation aurait bien eu de la peine d'annoncer une reprise. En clair, on annonce la reprise pour, au moins annoncer quelques bonnes nouvelles de l'avancement

des positions que l'on savait très tranchées dans les deux camps en amont du dialogue. Un médiateur de la trempe du président ghanéen, avec son emploi du temps que l'on peut aisément imaginer, ne viendrait pas une troisième fois au Togo, dans le cadre de ce dialogue, s'il n'avait rien à donner à l'opinion nationale togolaise et à l'opinion internationale, à mettre sous la dent.

Dieudonné Korolakina

Création d'une Zone de libre-échange continentale Le Togo paraphe les trois accords

Le Togo a pris une part active à l'instauration d'une Zone de libre-échange continentale au cours du Sommet extraordinaire de l'Union africaine qui s'est tenu du 20 au 21 mars 2018 à Kigali, la capitale du Rwanda.

Représenté à ce Sommet par son Ministre des Affaires Etrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, M. Robert Dussey, le Togo, à l'instar de près de 40 pays africains, a paraphé les trois accords qui consacrent désormais la création de cette zone devant

concerner les 55 Etats membres de l'Union africaine. Il s'agit notamment de l'Accord sur la zone de libre-échange, du protocole de libre circulation des personnes sur le continent et de la « Déclaration de Kigali ». Pour entrer en vigueur, le projet de la ZLEC devra obtenir

la ratification d'au moins 22 pays après sa signature. A terme, l'objectif visé consiste à avoir un marché commun africain et une union économique monétaire à l'échelle du continent. Parmi les projets phares de la présidence rwandaise de l'Union africaine, figure



Prof Robert Dussey a signé l'accord au nom du Togo

également en bonne place, la création d'un marché unique du transport aérien continental. Un projet

qui a été confié au chef de l'Etat togolais, SEM Faure Essozimna Gnassingbé.

TM

Dialogue politique

Possible reprise des pourparlers d'ici la fin du mois de mars selon Gilbert Bawara

Voir la crise politique togolaise connaître un dénouement rapide et heureux est le vœu de tous les Togolais. Personne n'a envie de continuer à revivre des semaines de manifestations avec de graves conséquences. La période de suspension a été vécue par beaucoup comme une éternité. Les plus impatients ont failli même fléchir. Mais la dernière visite du ministre de la Sécurité du Ghana Albert Kan-Dapaah rassure. C'est ce que pense Gilbert Bawara, le porte-parole des membres du gouvernement au dialogue inter-togolais.

L'attente aura été longue, tels des élèves attendant impatiemment la proclamation des résultats d'un examen. D'un côté, le pouvoir qui souhaite voir la sérénité revenir pour la reprise économique. De l'autre, l'opposition qui veut voir ses revendications aboutir. Chaque camp était suspendu aux évolutions que connaît l'agenda du facilitateur. Finalement le bout du tunnel semble pointer à l'horizon. La visite effectuée lundi dernier par le ministre ghanéen chargé de la Sécurité nationale, a déblayé le terrain pour la prochaine reprise des discussions entre les protagonistes de la crise togolaise. Le porte-

parole du gouvernement togolais indique que les contacts sont permanents et quasi quotidiens avec l'équipe de la facilitation, surtout lorsque des sujets de préoccupation surgissent. Il souhaite que «des discussions de fond puissent permettre au Togo de sortir de l'impasse actuelle afin de retrouver le chemin du développement économique et du progrès social ». Le passage du ministre ghanéen a permis de faire le point de la situation. Les discussions se sont focalisées sur la nécessité impérieuse pour tous les acteurs de préserver le climat d'apaisement actuel en respectant la suspension des manifestations et surtout l'importance de

reprendre sans délai les pourparlers dans le cadre du dialogue politique. Sur ces deux points, les violons se sont accordés avec l'envoyé du président ghanéen. En conséquence, les discussions pourront reprendre dans les dix jours qui viennent, précisément avant la fin du mois de mars. Cette position constante de la facilitation conforte et reconforte le gouvernement dans sa sérénité, dans son engagement et sa détermination à faire aboutir la dynamique de dialogue en cours. Tous les protagonistes et l'ensemble du peuple togolais doivent donc œuvrer pour un climat apaisé et un aboutissement heureux du grand travail



Gilbert Bawara

entrepris par le président Nana Akufo-Addo. Si de bonnes volontés laissent leurs préoccupations pour venir s'occuper de nos problèmes, il faudrait montrer de la reconnaissance et surtout éviter de ramer à contre-courant. Il n'y a pas d'autres

moyens de régler le problème togolais. Même la guerre finira par une table de discussion. Evitons donc de prendre des raccourcis. Que l'intérêt supérieur de la nation amène tous les acteurs vers l'esprit de consensus.

Edem Dadzie

Guinée

Troisième mandat: un plan B à disposition

Avec les dernières sorties du président Alpha Condé d'abord en France, puis au Maroc autour du troisième mandat, la question du respect de la constitution revient avec force sur le devant de la scène. Bien que d'aucuns y voient une manœuvre de la part du chef de l'Etat pour occuper les Guinéens et les empêcher de voir les problèmes de sa gouvernance, une partie de l'opinion pense qu'on ne perd rien à se préparer et à mettre la pression. Il est vrai que cette stratégie d'anticipation a déjà fait ses preuves au Bénin où Yayi Boni aussi avait caressé le rêve de faire sauter le verrou de la charte nationale qui limite le nombre de mandats.



Alpha Condé

Le glissement, plan B

A priori, la stratégie du glissement n'est pas la première option dans l'approche d'Alpha Condé et de ceux qui voudraient l'inciter à demeurer en place au-delà de 2020. Dans son entourage, on avait dit qu'il s'accommoderait très mal de présider la Guinée de manière illégale. C'est d'ailleurs l'argument qu'on avait brandi à la veille des élections de 2015, pour justifier que la présidentielle précède les communales.

Modification constitutionnelle, aucune chance

Parce qu'il faut bien l'admettre, l'idée de la modification constitutionnelle aurait du mal à passer. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir les réactions hostiles sur les réseaux sociaux. Comme avec le Syli national, c'est aujourd'hui la cause qui transcende tous les clivages, qu'ils soient politiques ou communautaires. Si Alpha Condé prend le risque de formuler le vœu de la modification constitutionnelle, la désapprobation pourrait être aussi unanime que celle qui, il y dix ans, avait contraint Lansana Conté à rapporter dare-dare le décret nommant Eugène Camara au poste de premier ministre. Et s'il se montre flou, c'est parce que le président de la République a conscience de cette opposition très largement partagée par les Guinéens.

Alpha Condé, habile joueur à la montre

Comme il le fait jusqu'ici, Alpha Condé pourra entretenir le flou et la confusion aussi longtemps qu'il le jugera nécessaire. Ainsi, ceux qui attendent la commission du péché pour agir, n'auront jamais à le faire. De cet attentisme, le pouvoir profitera pour créer des conditions justifiant la non tenue des élections présidentielles. Surtout, qu'on n'aille pas nous dire que c'est impossible. Parce qu'Alpha Condé a déjà démontré et démontre actuellement son habileté à jouer à la montre. Les élections législatives, il les avait prévues pour au plus tard six mois après son élection de 2010. Mais il ne les avait organisées qu'en septembre 2013. Quant aux élections communales, on ne sait même pas encore si elles seront tenues courant 2017. Or, comme on peut l'imaginer, avec un enjeu aussi important que le scrutin-virage de 2020, il fera en sorte de sortir les grands moyens (pression sur la CENI, gel des financements, crispation du paysage politique, souverainisme de la Guinée, financement de pseudo-groupes de soutien, achat de certains leaders politiques, fausses offres de dialogue, etc.).

www.ledjely.com

Nigéria / Libération des lycéennes de Dapchi

Buhari a-t-il payé une rançon à Boko Haram ?

Il avait promis, il y a juste quelques jours, de ramener les 110 élèves enlevées le 19 février 2018 dernier à Dapchi. Promesse presque tenue car, ce mercredi 21 mars, le gouvernement a annoncé la libération d'au moins 101 jeunes filles. Cette rapidité avec laquelle ces filles ont été libérées laisse croire à un possible règlement d'une rançon, à quelques mois de l'élection présidentielle dans le pays.

Ce sont des parents fous de joie qui ont accueilli, les larmes aux yeux, leurs filles revenues de captivité hier mercredi 21 mars 2018.

Selon le communiqué du gouvernement, le mercredi très tôt le matin autour de 8 heures, des dizaines de jeunes filles arrivées à bord de neuf véhicules ont été déposées devant l'école où elles avaient été enlevées. Sur place, il est fait état de 76 filles libérées. Un père de famille contacté ce matin par RFI à Dapchi, assure quant à lui que 105 sur 110 jeunes filles ont été libérées, et que cinq d'entre elles seraient décédées au cours de leur captivité.

Si le nombre exact des filles libérées pose encore problème, l'on s'accorde toutefois à reconnaître la rapidité avec laquelle le gouvernement nigérian a réussi cette libération au moment où les filles de Chibok, enlevées en 2014 restent encore, pour une



Des filles de Dapchi

grande partie, en captivité. Selon les experts, les rançons versées et les prisonniers libérés, en échange de la libération d'une centaine de lycéennes de Chibok, ont pu motiver Boko Haram à commettre un nouvel enlèvement de masse, mais la présidence, sur son compte Twitter, a affirmé qu'« aucune rançon n'a été versée ».

Le gouvernement soutient que cette libération a été inconditionnelle et qu'elle a été faite avec l'appui de pays amis. « La violence et la confrontation n'auraient pas été la solution, car cela aurait

pu mettre en danger la vie des captives », a expliqué le ministre de l'Information, M. Lai Mohamed.

Ce drame s'est déroulé dans des circonstances quasi identiques à l'enlèvement de masse de Chibok, en avril 2014, quand plus de 200 lycéennes avaient disparu, déclenchant une vague d'émotion mondiale. Une centaine d'entre elles s'étaient échappées ou avaient été libérées au terme de négociations avec le gouvernement.

Alexandre Wémima

Guinée-équatoriale / Coup d'Etat manqué

Des Français seraient impliqués

Alors que l'implication des puissances étrangères avait été indexée aux lendemains du coup d'Etat manqué en janvier 2018, l'option française semble de plus en plus citée ces derniers temps par Malabo. Après avoir désigné un Français parmi les exécutants de la tentative du coup d'Etat mi-mars, ce mardi, 3 autres Français ont également participé à l'organisation de ce putsch.

Aucune réaction jusqu'alors des autorités françaises à ce sujet. Ou du moins aucune version officielle annonçant un démenti quelconque face aux accusations de Malabo.

Pour Dominique Calace de Ferluc, l'ingénieur de son français accusé au départ, il s'agit d'une opération montée de toutes pièces. Selon lui, « Le président Nguema cherche à impliquer la France dans cette affaire pour se venger du contentieux des biens mal acquis qui vise son fils Teodorin, condamné à 3 ans de prison avec sursis par la justice française en octobre 2017. »

Mais l'ambassadeur guinéen est formel : « Calace de Ferluc aurait reçu une avance de 500.000 euros de



Teodoro Nguema Obiang

la part d'Equato-guinéens pour financer le coup d'Etat ». Et lors d'un point de presse ce mardi 20 mars 2018 à l'ambassade équato-guinéenne à Paris, l'ambassadeur Miguel Oyono Ndong Mifumu a affirmé « qu'en dehors de M. Dominique de Calace, trois autres Français ont eu à participer en quelque sorte à l'organisation

de cette tentative de coup d'état mercenaire ».

Les enquêtes sont en cours et face au silence des autorités françaises, Malabo semble faire feu de tout bois pour suivre cette piste « française » qui a d'ailleurs des complicités au Tchad, en Centrafrique et au Cameroun.

La rédaction

Téléphonie

Pourquoi Moov « coupe » la ligne à ses 2,7 millions d’abonnés

Les abonnés de l’opérateur de téléphonie « Moov » ont connu hier, une journée « interdit de communiquer ». Toute la journée ouvrable durant, il était en effet, impossible de passer ou de recevoir des appels, d’effectuer des opérations de transferts monétaires communément appelés « Flooz », etc. pour ces dizaine de millier de clients abandonnés à leur sort sans le moindre préavis.

Une journée sans communiquer, dans un monde où tous nos réflexes, voire tous nos besoins vitaux convergent vers le digital et le numérique, Il y a de quoi paniquer et se demander jusqu’où irait cette journée « silence radio » imposée par l’opérateur Moov. Et ce n’est pas le communiqué laconique que Atlantique Télécom Togo, l’entité qui gère Moov, a distillé par divers canaux aux alentours de 18heures qui ferait dissiper complètement les doutes. « Le réseau mobile d’Atlantique Telecom Togo connaît depuis ce Mercredi 21 Mars 2018 des perturbations liées à des travaux de modernisation des infrastructures techniques. Grâce à la mobilisation et à la diligence de l’ensemble des équipes dédiées, ces dysfonctionnements ont été normalisés et la situation est désormais revenue à la normale ». Selon les informations recueillies auprès de sources dignes de foi, l’opérateur Moov est en plein changement de son système d’exploitation, afin de faciliter

sa migration vers la 4 G. ce qui demeure une très bonne chose. Malheureusement les prévisions techniques faites pour l’installation et la mise en branle des nouveaux équipements ne sont tombées pile-poil. Lâchées donc par la technologie des nouveaux équipements, les équipes techniques de Moov n’avaient d’autres solutions que de revenir purement et simplement aux anciennes installations qui ont toujours fait leur preuve. La science a en effet ses réalités qui échappent à l’entendement humain. Très sûr de lui-même, l’opérateur Moov s’est finalement servi de ses abonnés comme des cobayes condamnés à subir les effets collatéraux de ses essais techniques. Le minimum voudrait que l’on avise les clients d’éventuelles perturbations. Quoi que les responsables de Moov Togo donnent comme explications, il est bien difficile pour les abonnés ayant subi ces désagréments de prendre le contenu de ce communiqué pour de

l’argent comptant. D’autant plus que, d’abord « Moov » n’a prévenu personne de ces perturbations éventuelles. Pourtant le manque à gagner occasionné par ces problèmes reste énorme. Et l’opérateur ne l’a ignoré, ni minimisé en amont et forcément en aval. Ensuite, il y a que les nombreux déconvenues enregistrés par le passé, dans les relations entre Moov et l’Etat togolais, font qu’au moindre dysfonctionnement, tous les abonnés sont fondés de se poser mille et une questions. Et c’est une raison suffisante pour que Moov évite ces mauvaises surprises aux Togolais. Pour presque 2,7 millions d’abonnés, les pertes et les dégâts, sur les plans économique, social....restent énormes et nous oserons croire que Moov va pouvoir prendre la mesure de ces pertes pour faire preuve de son attachement et de son attention à l’endroit de ses clients. Togo Matin n’a rien à apprendre à l’opérateur dans ce domaine.

La Rédaction

Diversification de l’offre d’internet au Togo
Lancement des activités du Groupe Vivendi Africa ce jeudi

Le Groupe Vivendi Africa (GVA) lance la phase opérationnelle de ses activités de fournitures d’internet dans notre pays ce jeudi 22 mars. Depuis juin 2017, la filiale de la multinationale française, Vivendi spécialisée dans la communication et le divertissement avait obtenu, de la part des autorités togolaises, la licence de déploiement de fibre optique dans le pays.

Il aura fallu neuf mois au groupe Vivendi pour amorcer la fourniture d’internet dans notre pays. Après la phase d’installation technique et d’études de marché, le fournisseur d’accès internet, désormais cinquième du genre au Togo officialise ses prestations de services par la couverture de certains quartiers de la capitale Lomé et de ses banlieues en réseau internet. Dans les mois à venir, l’entreprise devrait s’étendre à la couverture nationale dans le but de conquérir le reste

du marché togolais.

Cette annonce est faite deux semaines après l’inauguration par Téolis, de ses offres internet sur le sol togolais. Les deux fournisseurs d’accès à internet dont l’octroi de licences d’exploitation avait été établi en février 2017 par le ministère en charge de l’Economie numérique viennent de respecter, par la présente, une partie du cahier de charge qui leur est assigné.

Pour les autorités en charge

des télécommunications, la diversification des offres d’internet dans notre pays a pour objectif d’influer fortement sur les prix à la consommation. A terme, la qualité de fourniture d’internet sera grandement améliorée et les charges aux clients à la base devraient s’amoinrir. Espérons que cela apportera une solution aux perturbations et aux baisses de la qualité des offres des différents prestataires auxquelles nous assistons ces derniers temps.

Awih Essoyodou

Amélioration du climat des affaires

24 heures pour créer son entreprise via internet au Togo

Depuis l’année 2014, l’Etat togolais œuvre constamment pour la souplesse des investissements privés et de l’entrepreneuriat des jeunes. Gage de création de richesses et de croissance inclusive, l’amélioration du climat des affaires dans notre pays reste un grand défi à relever par les pouvoirs publics. Il est désormais possible, depuis ce mois de mars dans notre pays, de créer sa propre entreprise en ligne via un site web dédié à cet effet.



siège du centre de formalités des entreprises

Des efforts ont été fournis par le gouvernement en faveur de l’allègement des procédures de création d’entreprises, comme par exemple la suppression des frais d’enregistrement de nouvelles entreprises et la réduction du temps de leur création au Centre de formalités des entreprises (CFE). Aujourd’hui, la cellule climat des affaires du Togo fait en plus une autre annonce, et pas des moindres : il est désormais possible, pour un opérateur économique de créer une entreprise où qu’il se trouve à travers internet. L’innovation qui était annoncée depuis janvier dernier vise notamment à éliminer les procédures classiques de création d’entreprises en mettant en avant la numérisation des services spécialisés. A partir de ce premier trimestre 2018, l’ensemble des formalités relatives à l’investissement dans l’entrepreneuriat devra être fait à travers le site internet dédié pour l’occasion, le www.cfetogo.org. Les dossiers soumis devront transiter par le guichet unique de l’institution (CFE), dans les conditions de traitements plus évoluées que dans le cas des procédures physiques classiques. Depuis quelques années maintenant, le délai de création des entreprises au Togo est passé de plusieurs mois à 24 heures. A travers l’innovation qui consiste à la numérisation des procédures, les responsables en charge du département ambitionnent déjà de réduire ce temps dans un avenir proche. Au-delà de ces projets, le CFE ambitionne également d’améliorer le délai d’obtention de la carte d’opérateur économique fixé aujourd’hui, d’après les responsables de l’institution en une journée. « Avec les mesures mises en place depuis la fin février, il est désormais possible de retirer sa carte dans la journée si la demande est faite en matinée » rassurent-ils. Ces dispositifs ont pour objectif général de booster la formalisation des entreprises en projetant de multiplier les actions comme par exemple, rendre plus effectif le quota des 20% de marchés publics annoncés par le chef d’Etat Faure Gnassingbé en faveur des jeunes et femmes entrepreneurs en début janvier dernier.

Awih Essoyodou

Conseil des ministres / Protection du patrimoine routier**« Toute personne qui cause un dommage aux équipements routiers est tenu d'en assumer les réparations »**

Le Conseil des ministres s'est réuni hier mercredi 21 mars à la présidence de la République. Conduit par le président Faure Essozimna Gnassingbé, le Conseil a pris d'importantes décisions parmi lesquelles, un décret portant protection du patrimoine routier et des équipements connexes. En voici le communiqué ayant sanctionné les travaux dudit Conseil.

**Communiqué**

« Au titre du projet de loi Le projet de loi adopté par le conseil, autorise la ratification des statuts de la compagnie financière dénommée « Africa 50 – financement de projet » et « Africa 50 – développement de projets », adoptés le 29 juillet 2015 à Casablanca. Créée à l'initiative de vingt-deux (22) pays africains dont le Togo et trois (3) institutions financières africaines à savoir la Bank Al-Maghrib, la Banque africaine de développement (BAD), « Africa 50 – Financement de projets » a pour but de mobiliser l'épargne à long terme des investisseurs dans des projets africains d'infrastructures commercialement viables.

Au titre des décrets. Le premier décret adopté par le conseil des ministres, porte protection du patrimoine routier et des équipements connexes. La protection du patrimoine routier national est une nécessité pour la pérennité des infrastructures réalisées à coût de milliards de francs mais aussi pour la sécurité de tous les usagers de la route... En effet, le gouvernement a initié le projet portant protection du patrimoine routier national et des équipements connexes. Au titre de décret, seuls les véhicules

présentant des caractéristiques techniques déclarées conformes et respectant la charge limite légale et le gabarit sont autorisés à faire usage des axes routiers ouverts à la circulation.

Parallèlement, le décret prévoit le pesage routier avec des équipements spécifiques, fixe le contrôle technique des véhicules et garantit l'intégrité de la voie publique. Le décret adopté considère, à ce titre, comme infractions entre autres : - le dépassement du poids total autorisé en charge ; - le refus de conduire le véhicule à la pesée ; - la destruction physique du patrimoine routier ; - le refus de procéder au contrôle technique du véhicule ; - la dégradation intentionnelle de la voie publique quelques que soient les circonstances (volontaires ou involontaires). Pour parachever les mesures de protection du patrimoine routier et des équipements connexes, le décret admet que : « toute personne qui cause un dommage aux équipements routiers est tenu d'en assumer les réparations ». Le deuxième décret adopté par le conseil, porte réglementation des transactions et services électroniques au Togo.

Le décret portant réglementation des transactions et services électroniques au Togo porte application de la loi n° 2017-007 du 22 juin 2017 relative aux transactions électroniques et traite des questions essentielles relevées dans le texte de loi. Il s'agit des : - conditions de la reconnaissance juridique des certificats et signatures électroniques émanant de pays tiers ; - dispositions relatives à la signature et au certificat électronique ; - conditions d'exercice des prestataires de services de confiance ; - informations à mettre à la disposition de la clientèle sur les personnes qui exercent une activité de commerce électronique ; - informations à mettre à la disposition du public par les éditeurs de service de communication au public en ligne ; - données de nature à permettre l'identification de quiconque a contribué à la création du contenu ou de l'un des contenus des services des prestataires ; - l'autorité de certification. L'adoption de ce décret permet au Togo de renforcer son arsenal juridique en matière des transactions électroniques. Au titre des communications La

première communication écoutée par le conseil, est relative au projet de messagerie professionnelle de l'administration publique.

La volonté du Chef de l'Etat de faire du Togo, un pays dans lequel les administrations publiques et les institutions de la République délivrent un service de qualité aux citoyens, a conduit au processus de modernisation et de réforme de l'administration publique. Ainsi, sur l'initiative du ministère des postes et de l'économie numérique, dans une phase pilote, un nombre restreint de comptes de messagerie électroniques ont été créés sur la plateforme de Google Suite utilisant les services de messagerie Gmail et d'autres services collaboratifs.

Ces comptes ont été créés, notamment pour les ministres, les conseillers, les secrétaires particuliers et le corps diplomatique. Ainsi, la société LINAGORA a été retenue pour l'installation et la mise en service de la solution de messagerie professionnelle à travers un processus d'appel d'offre, tout comme la société Comtel Technologies qui va fournir le matériel correspondant aux serveurs et aux outils de virtualisation. Pour une bonne gestion, il est prévu la création de comptes par palier en fonction des nécessités de chaque département ministériel et institutionnel. Ainsi au démarrage, vingt mille (20 000) comptes seront créés. La deuxième communication écoutée par le conseil, est relative à la régulation des réseaux sociaux. La prolifération des discours de haine (hate speech) et des fausses informations (fake news) sur internet et plus spécifiquement sur les réseaux sociaux, constitue aujourd'hui une préoccupation mondiale et une menace sérieuse, tant pour la stabilité des Etats que pour la cohésion et la paix sociale. Ce constat pose inévitablement la question de la pertinence et de l'efficacité des dispositifs préventifs et répressifs mis en place par les pouvoirs publics.

**Pont bascule de Djéréhougné, après Atakpamé**

Il faut, à ce titre, rappeler que les textes de droit commun sont applicables à la matière numérique. Sur le plan civil, il est ainsi possible d'engager la responsabilité des internautes au titre, par exemple, d'une violation du droit de chacun au respect de sa vie privée. En outre, les infractions pénales de droit commun telles que l'injure, la diffamation, ou encore l'incitation à la haine peuvent être retenues. Mais ces réponses « au cas par cas » ne sont pas suffisantes. Exclusivement judiciaires, elles ne permettent pas de réguler efficacement et rapidement l'intégralité du contenu en circulation. C'est pourquoi d'autres solutions doivent être retenues. Il s'agit, notamment de : - former à la culture numérique par la mise en place de politiques d'éducation et de prévention ; - faciliter la collecte du contenu illicite par la création de procédures de signalement ; - encourager l'autorégulation par le développement d'une relation de confiance avec les entreprises de technologie de l'information ; - renforcer le volet répressif par l'adoption de nouveaux textes législatifs. Au-delà de cette réglementation préexistante, il serait souhaitable de procéder au renforcement de la régulation des réseaux sociaux notamment par la mise en place d'une campagne de sensibilisation relative à leur usage, la signature d'un code de bonne conduite avec les représentants de structures comme Facebook et Twitter, l'adoption d'une loi sur les fausses informations et la création d'une plateforme de signalement.

Le conseil des ministres a saisi l'occasion pour rappeler que chacun à son niveau doit avoir à l'esprit l'intérêt national pour notre pays de l'usage des réseaux sociaux, car leur usage inapproprié impacte négativement l'image du pays contribuant à éloigner

les investisseurs, à décourager l'esprit d'entreprendre, ce qui peut avoir des répercussions sur les créations d'emploi et de richesses. L'usage des réseaux sociaux doit se faire dans la garantie de la paix sociale et le respect des libertés publiques et individuelles.

La troisième communication présentée au conseil, est relative au Forum Présidentiel de la jeunesse. Les défis de la lutte contre le chômage et le sous-emploi, de l'accès aux formations adaptées aux potentialités du pays et au potentiel des jeunes, de la santé reproductive et sexuelle des jeunes, rappellent l'immensité des défis à relever en faveur de la jeunesse. Dès lors, relever ces défis requiert des mesures innovantes, pragmatiques et efficaces qui puisent dans l'ingéniosité et la créativité des jeunes et en lien avec l'émergence 2030 et la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Le Forum Présidentiel de la jeunesse va apporter des solutions à l'autonomisation et l'inclusion économique des jeunes à l'instar de la décision du Président de la République d'allouer 20% des marchés publics aux jeunes et aux femmes. Dans cette dynamique, le Chef de l'Etat a mis en place une plateforme d'échanges avec les jeunes, telle qu'annoncée lors de son adresse à la nation le 03 janvier 2018.

Le Président de la République invite l'ensemble de la jeunesse togolaise à s'impliquer activement ainsi que les acteurs des secteurs publics et privés et ceux de la société civile à se joindre à cette initiative qui ouvre une nouvelle ère dans le partenariat entre l'Etat et la jeunesse de notre pays. La quatrième et dernière communication écoutée par le conseil, est relative à

l'élaboration du Plan National de développement (PND). Au terme de la mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) qui est arrivée à échéance à la fin de l'année 2017, le Togo a choisi de conduire sa politique de développement économique et social à moyen terme à travers un plan national de développement qui tire ses fondements du projet de société du Chef de l'Etat décliné dans la déclaration de politique générale ainsi que des engagements souscrits par le Togo au niveau communautaire, continental et international en lien avec la vision 2020 de la CEDEAO, l'agenda 2063 de l'Union Africaine et les ODD à l'horizon 2030.

Un séminaire de haut niveau organisé à Kara en juillet 2017, a permis de définir trois grands axes du PND à savoir : - axe 1 : mettre en place un hub logistique d'excellence pour le commerce international accompagnant le développement d'un centre d'affaire de premier ordre ; - axe 2 : créer des emplois à travers le développement des pôles de transformation agricole, manufacturier et d'industries extractives ; - axe 3 : consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

Le PND fera l'objet d'une validation nationale prochaine et d'une approbation formelle en conseil des ministres avant la fin du mois d'avril 2018 pour un début de mise en œuvre en fin juin 2018. Au titre des divers S'agissant de tous les Projets et programmes de développement qui ont pour finalité d'améliorer les conditions de vie des populations, le Premier Ministre a exhorté chaque ministre à tout mettre en œuvre pour accroître la capacité d'absorption des crédits d'investissement et à s'y impliquer davantage dans leur

gestion. Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte au conseil de la mission conjointe menée avec le ministre chargé des infrastructures et des transports auprès de la Banque Islamique de Développement (BID) à Djeddah en Arabie Saoudite.

Cette mission conjointe fait suite à l'annulation de trois crédits octroyés par la BID et qui n'avaient pas été consommés. La décision de la BID visait plusieurs pays dont le TOGO. En marge des travaux, le ministre des finances a signé deux nouveaux accords de prêt avec la BID, d'un montant de 11 milliards de F CFA dont l'objectif vise à appuyer la microfinance en vue de contribuer à l'amélioration de la finance inclusive, à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la résilience des bénéficiaires aux chocs socioéconomiques et climatiques. Près de 60.000 personnes seront concernées par la mise en œuvre de ce projet.

Madame le ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, directrice de cabinet du Président de la République, a également rendu compte au conseil de la participation du Président de la République à la conférence sur l'Alliance Solaire Internationale (ASI) en Inde. Cette conférence visait à porter sur les fonds baptismaux l'Alliance Solaire Internationale, initiative franco-indienne lancée lors la Cop 21 à Paris. A l'issue des travaux, il ressort que le Togo fait partie des 20 pays signataires de cette alliance, ce qui lui a permis de bénéficier d'une enveloppe d'une valeur de quarante millions de dollars soit près de vingt milliards de F CFA. Cette enveloppe sera consacrée au programme d'électrification rurale avec des kits solaires ».

Pharmacies de garde de Lomé du 19 au 26 / 3/ 2018

Ste RITA	Doulassamé	22 20 90 16
St RAPHAEL	Atikpodji	22 21 84 26
PORT	Face H. Sarakawa	22 27 61 88
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
CRISTAL	Bd Houphet Boigny	22 20 90 91
ESPERANCE	Nyékouakpœ	22 21 01 28
LIBERATION	Av de Libération	22 22 25 25
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
ROBERTSON	Nyékouakpœ	23 20 61 11
N.D. DE LA TRINITE	Bd de la paix	22 21 27 80
GBEZE	Bd Jean Paul II	22 26 32 61
UNIVERS - SANTE	Cité OUA	22 52 41 39
AEROPORT	Rte Aeroport SITO	22 26 21 22
RAOUDHA	Hedzranawoe	22 61 39 39
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
MAËLYS	Bd Malfakassa - Bè	22 27 60 19
ADIDOGOME	Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Apédokoe	22 33 82 87
MAGNIFICAT	Sagbado Yokoe	22 56 43 20
ACTUELLE	Route de Ségbé	22 51 11 72
BETANIA	Totsi-Glenkomé	22 43 89 40
MILLENAIRE	Agoenyivé	22 51 64 31
MATHILDA	Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	Klikamé ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	Agœ-Téléssou	23 38 07 44
EL-SHAMMAH	Amadahomé	22 46 93 50
NABINE	Agœ Anomé	23 21 66 15
LA GRÂCE	Agœ	22 25 91 65
TAKOE	Agœ Zongo	22 34 03 42
VITAS	Agœ Assiyéyé	22 25 63 43
SATIS	Agœ-logopé	22 50 30 55
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
DE L'EDEN	Baguida	22 52 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékouakpœ, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékouakpœ, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agœ Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

La vertu de quelques plantes et minéraux

CHAMPIGNON

- Contrôle la pression artérielle.
- Réduire le taux de cholestérol.
- Combattre le cancer.
- Renforce les os.

HUILE D'OLIVE

- Protège votre cœur.
- Favorise la perte de poids.
- Combattre le cancer.
- Battrre le diabète.
- Lisse la peau.

OIGNONS

- Réduire le risque de crise cardiaque.
- Combattre le cancer.
- Tuer les bactéries (bactéricides).
- Abaisser le cholestérol.
- Combattre les infections fongiques.

DES ORANGES

- Soutenir le système immunitaire.
- Combattre le cancer.
- Protégez votre cœur.
- Rincez la respiration.

Blague du jour



un homme marié qui ne drague pas les filles au dehors n'est pas forcément fidèle à sa femme; c'est plutôt un danger permanent pour la bonne de la maison 😂

La vérité

Platon montre le ciel (le monde des idées) ; Aristote montre la terre.
Le même constat est perceptible chez les cartésiens (Leibniz, Spinoza, Malebranche) et chez les sceptiques comme Pyrrhon (le chef de file), Montaigne, oeuvre: Que sais-je?, Blaise Pascal, Carnéade...

Mais, qui dit la vérité au juste?

«La vérité n'a son plein sens au terme d'une polémique » Gaston BACHELARD
«Deux hommes, s'ils veulent s'entendre, ont du d'abord se contredire. La vérité est fille de discussion et non fille de sympathie » Gaston BACHELARD
« Quand dix personnes qui pensent la même chose se réunissent, elles ne pensent plus » Alain

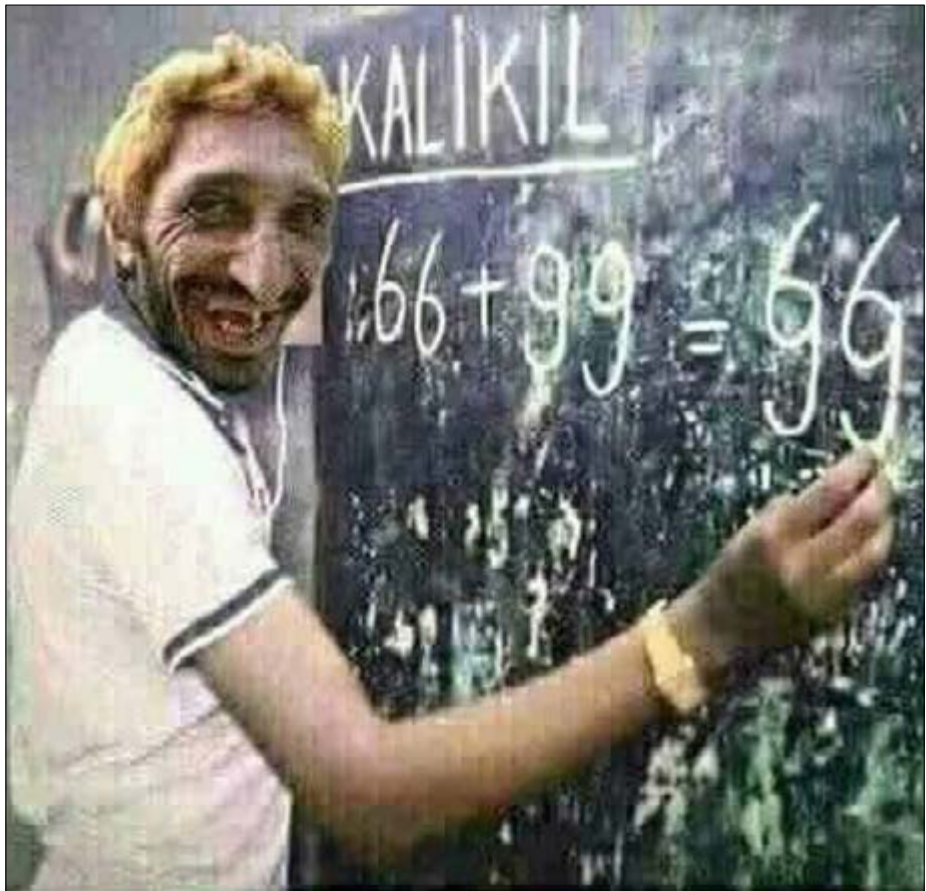
La vérité est Une, et s'il y a de multiples approches, des convictions et opinions divergentes, des conceptions relatives à leurs auteurs, on est loin de la vérité et il faut s'abstenir de la chercher.
La vérité est pluridimensionnelle; pour son acquisition, il faut une interdépendance dans la complémentarité. La diversité est donc heureuse pour la vérité
Même si la vérité est unique et éternelle, les voies humaines sont multiples pour l'atteindre.

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Donnez une légende à cette photo

Le Marché des arts et du spectacle africain 2018

La sculpture togolaise rehaussée par l'artiste Bob Atisso

Le Marché des arts et du spectacle africain(Masa) est un festival qui a lieu tous les deux ans et qui donne l'opportunité aux artistes présents d'exposer leurs œuvres. La dixième édition de ce spectacle s'est déroulée le weekend dernier dans la ville d'Abidjan avec la participation de dizaines de milliers de spectateurs venus de plus de 50 pays dont le Togo. C'est dans ce cadre que l'artiste togolais Bob Atisso présent lors de ce spectacle a fait parler de lui et par ricochet du Togo.

Ce n'est pas la première fois que Bob ébloui le public par ses œuvres. Avant qu'il ne mette cette fois ci le public ivoirien dans sa poche, l'artiste togolais s'était déjà illustré en Indonésie au Danemark, au Koweït et au Sénégal. A en croire la presse d'Abidjan, Bob a été pour les amoureux d'art, une agréable découverte. Le créateur et ses œuvres ont été une « véritable attraction » pour

le public, ceci du fait de la particularité de ses œuvres réalisées avec du sable et de l'eau. En effet, lors du festival logé à l'atelier N°6, Atisso a épaté les ivoiriens par la présentation de ses œuvres. L'une d'elles a été un hommage au 25ème anniversaire du Masa, était composée d'un joueur de balafon jouant des rythmes pour une danseuse, au moment où deux joueurs

de tambours rivalisent d'ardeur pour donner « une âme au sable ». Ce sont ces deux œuvres qui ont tiré l'attention non de Yacouba Konaté, directeur dudit festival et de la représentation ivoirienne de l'Organisation internationale de la francophonie(OIF) qui dans un commentaire élogieux en l'endroit du performeur a dit que « Bob Atisso n'est pas un inconnu pour nous. Nous avons



L'artiste Bob Atisso et son oeuvre

découvert d'extraordinaires œuvres que ce grand artiste façonne au hasard de ses voyages. » Ancien déclarant en douane, Bob Atissoa a eu le déclic artistique après sa

participation à un concours en Russie a-t-il confié. C'est en 2011 qu'il s'est véritablement lancé dans ce qui est aujourd'hui son métier.

Nana Garba.

Littérature

L'ivoirien Serge Bilé retrace l'histoire du premier samouraï noir de l'histoire

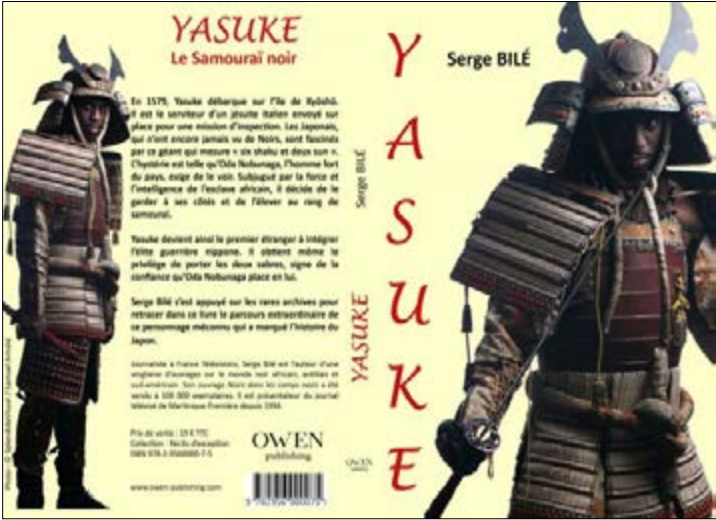
Dans son dernier ouvrage, "Yasuke", l'auteur d'origine ivoirienne, Serge Bilé revient sur le singulier destin d'un esclave africain devenu samouraï dans le Japon du XVIe siècle. Et exhume un nouveau chapitre oublié de l'histoire du continent. Yasuke (Owen Publishing) est son seizième ouvrage et raconte le destin improbable mais réel du premier samouraï noir. Rencontre avec un auteur qui a l'Histoire pour moteur.

JA : Votre premier essai, Noirs dans les camps nazis, date de 2005. Dans cet ouvrage et dans tous ceux écrits depuis, vous vous concentrez sur l'histoire des Noirs. Pourquoi?

Serge Bilé: Parce qu'il manque des chapitres dans l'histoire qu'on nous a racontée jusqu'ici. Peut-être parce qu'on estime qu'ils sont moins importants que d'autres. Il faut dire aussi qu'on a pris l'habitude de parler à notre place. On pense au discours de

Dakar prononcé par Nicolas Sarkozy en 2007 et resté dans les mémoires... On sait tous qui a écrit ce discours [son conseiller de l'époque Henri Guaino]. Il émane de quelqu'un qui ne connaît pas l'histoire africaine. On se complaît dans une vision de l'Afrique qui subit, qui n'a pas fondé de grande civilisation... C'est amusant de se rappeler que les Noirs ont également eu des esclaves blancs, dans l'empire soudanais du Moyen Âge, par exemple. Vous attendiez-vous à ce

que votre premier essai fasse polémique ? Des historiens avaient tenté d'en minimiser la portée, France Télévisions l'avait rejeté lors de la sélection de son prix pour les essais... Je n'ai pas vu arriver la critique. Cela faisait dix ans que je travaillais sur le sujet, j'avais réalisé un documentaire sur le même thème en 1995 sans avoir de problème. J'étais invité partout, y compris dans les médias juifs. Mais dans tout groupe, il y a une petite fraction de personnes qui ne



La couverture du livre

veut pas qu'on touche à sa version de l'Histoire.

Je ne cherchais pas à me lancer dans un débat sur la concurrence des mémoires... Les Noirs déportés dans les camps sont évidemment beaucoup moins nombreux. Et j'ai écrit depuis un autre ouvrage, Sombres Bourreaux, collabos africains, antillais, guyanais, réunionnais et

noirs américains, dans la Deuxième Guerre mondiale [éd. Pascal Galodé]: mon propos n'est pas non plus de dire que les Noirs sont les plus beaux, vierges de tout! Concernant le prix France Télévisions, la justice a tranché, et le groupe a été condamné à me verser 10 000 euros d'amende.

Extraits de www.jeuneafrique.com

Lire

« **Vendredi ou la vie sauvage** » de Michel Tournier. Ed Nouvelle édition complétée P.16-17

« ...Réveillé par les premiers rayons du soleil levant Robinson commença à redescendre vers le rivage d'où il était parti la veille. Il sautait de rocher en rocher et de tronc en tronc, de talus en talus et de souche en souche, et il y trouvait

un certain plaisir parce qu'il se sentait frais et dispos après une bonne nuit de sommeil. En somme sa situation était loin d'être désespérée. Certes, cette île était apparemment déserte. Mais cela ne valait-il pas mieux que si elle avait été peuplée de cannibales? En outre elle paraissait assez accueillante avec sa belle plage au nord, des prairies très humides et sans doute marécageuses à l'est, sa grande forêt à l'ouest, et,

en son centre, ce massif rocheux que perçait une grotte mystérieuse et qui offrait un point de vue magnifique sur tout l'horizon. Il en était là de ses réflexions quand il aperçut au milieu de la piste, qu'il avait suivi la veille, le cadavre du bouc assommé. Déjà une demi-douzaine de vautours au cou déplumé et au bec crochu se disputait la charogne. Robinson les dispersa en faisant tourner son bâton au-dessus de sa

tête, et les gros oiseaux s'envolèrent lourdement l'un après l'autre en courant sur leurs pattes torsées pour décoller. Puis il chargea sur ses épaules ce qui restait du bouc, et poursuivit plus lentement sa marche vers la plage. Là, il découpa avec son couteau un quartier de viande et le fit rôtir suspendu à trois bâtons noués en trépied au-dessus d'un feu de bois. La flamme pétillante le reconforta davantage

que la viande coriace et qui sentait le bouc. Il décida d'entretenir toujours ce feu pour économiser son briquet à silex et pour attirer l'attention de l'équipage d'un navire qui croiserait éventuellement au large de l'île. Il est vrai que rien ne pouvait mieux alerter des matelots de passage que l'épave de La Virginie toujours plantée sur son récif; d'autant plus qu'elle pouvait donner l'espoir d'un riche butin à ceux qui s'en empareraient...»

Santé au naturel

Les merveilleux bienfaits du citron

Le citron est un fruit qui a de nombreuses vertus. Boire souvent par exemple, de l'eau tiède au citron et parfois accompagnée de miel procure de nombreux bienfaits à l'organisme. Pour l'optimiser, il faut utiliser non seulement le jus, mais aussi la peau. Voici une liste, rien que pour vous, de tous les bienfaits de ce délicieux agrume sur la santé et la beauté.

Facilite la digestion

Le citron est une source importante de fibre de pectine, nécessaire pour le bon fonctionnement du colon. Un verre d'eau tiède au citron tous les matins est un bon début pour le système digestif, qui se souviendra d'éliminer les résidus accumulés depuis la veille.

Eau tiède au citron = réhydratant naturel

Quand nous faisons du sport, nous perdons des électrolytes (des minéraux tels que le sodium, le potassium et le chlorure) par la transpiration. Bien que l'eau potable réhydrate toute seule, si l'on ajoute à cette dernière quelques rondelles de citron, elle accélère le processus d'équilibre d'électrolytes dans le corps.

Une meilleure vision

Cet agrume a une forte teneur en vitamine C et en antioxydants : ces éléments travaillent ensemble pour prévenir les cataractes et la dégénération maculaire (perte progressive et parfois importante de la vision centrale).

Avoir la peau douce comme une pêche

Pour avoir une peau belle, il faut s'hydrater suffisamment. Si tu y ajoutes du citron, les bienfaits vont augmenter. En buvant de l'eau citronnée, tu constateras une diminution des taches et des rides. Et grâce à son effet désintoxiquant, tu auras une peau plus douce et bien plus saine.

Meilleurs alliés du foie

En dehors de l'expulsion des toxines et de l'optimisation de la fonction des enzymes, l'acide citrique des citrons t'aidera à éliminer les mauvaises bactéries.

Le potassium intelligent

Les citrons contiennent en abondance du potassium. Si tu bois de l'eau tiède au citron, tu pourras optimiser le fonctionnement de ton cœur, de ton cerveau, de tes reins et de tes muscles.

Protège contre plusieurs maladies

Ceux qui boivent de l'eau citronnée tombent malades moins fréquemment, et les crises sont beaucoup plus courtes, grâce notamment à la teneur élevée de vitamine C de cet agrume, qui te protège des infections



Une tasse d'eau tiède contenant du citron

virales et renforce ton système immunitaire.

Effet anti-inflammatoire

Cette recette peut t'aider à réduire le niveau élevé d'acidité dans ton corps, et aider l'organisme à éliminer l'acide urique qui peut être à l'origine de cette inflammation.

Aide à avoir un niveau de PH parfait

L'eau citronnée a un effet alcalinisant sur les tissus corporels. Bien que nous ayons besoin de l'acide pour faciliter la digestion des aliments, il est important d'équilibrer les niveaux

de PH de notre corps, car l'excès d'acide nous rend plus enclins à des maladies telles que le cholestérol élevé et le diabète.

Accélère le métabolisme

Si tu veux perdre du poids et faire des changements sains et durables dans ton régime et ton style de vie, l'eau de citron est le meilleur choix. Il t'aide à accélérer le métabolisme. Qui plus est, le citron contient de la fibre de pectine qui diminue ton appétit, t'évitant ainsi les excès.

Edem Dadzie

Conseil diététique

« Afiti », la pâte-condiment à base de néré aux immenses valeurs nutritives

Le néré, plante présente dans toutes les savanes africaines, n'a pas encore fait l'objet de vulgarisation de toutes ses vertus. Au Togo, les femmes transforment ses graines en un assaisonnement culinaire appelé Tchodi en Tem, Tchotou en Kabyè ou Afiti en Ewé.

L'odeur forte que dégage cette pâte a été l'argument pour son abandon progressif comme condiment dans l'art culinaire africain au profit des bouillons-cubes importés, qui, selon les nutritionnistes aurait des impacts négatifs sur la santé.

Beaucoup d'études ont déjà révélé les dangers de l'utilisation des cubes d'assaisonnement industriels qui abondent sur le marché. En 2010 au Mali, un atelier qui a regroupé tous les départements, directions et structures spécialisées (ministères de la santé, de l'élevage,

Agences en charges de la sécurité des aliments, laboratoires de santé, vétérinaires, chercheurs et universitaires) a ressorti les conséquences de ces cubes industriels sur l'organisme.

« Faiblesse sexuelle chez l'homme, Saignements vaginaux, Troubles

uro-génitaux, Troubles cardiaques, Hypo ou hypertension, Gastrite, Troubles du comportement chez l'enfant, Gonflement de la prostate, maladies de Parkinson, d'Alzheimer ... Ce sont là les risques mis en évidence par un atelier national portant sur les dangers liés à la consommation des arômes et autres exhausteurs de goût (cube Maggie, Ajinomoto, etc.)», écrit le site malien www.maliactu.net.

Des raisons de consommer « Afiti »

Certains médecins insistent

sur un fait, les valeurs nutritives et thérapeutiques de ce condiment traditionnel sont immenses. Il est riche en protéines, sa farine apporte la totalité des acides aminés essentiels à l'organisme. Il contient du fer et de la vitamine C, de l'iode, ce qui a démontré son efficacité dans le traitement préventif du goitre et de l'hypertension artérielle. Sans oublier le sélénium connu pour ses vertus anti-vieillessement. Le bouillon de cuisine à base de néré est donc une bonne alternative face aux cubes douteux qui circulent sur nos marchés.

Edem Dadzie

Chicha

Un danger sournois pour ses fumeurs

C'est devenu une mode, entre amis, surtout les soirs au bord des routes, dans les bars, on observe des gens fumer de la chicha. Ce n'est pas sans danger pour la santé.

La composition de la chicha est d'environ 25% de tabac, associé à un mélange de la mélasse et d'arôme de fruits. La sensation parfumée agréable est trompeuse, car les fumeurs de chicha n'ont pas une idée exacte de la quantité de produits toxiques inhalés. Fumer la

chicha, augmente le risque de cancers, de bronchites chroniques ou de problèmes cardio-vasculaires.

Une cinquantaine de bouffées de chicha sur une durée moyenne d'une heure, est équivalente à deux paquets de cigarettes. Le monoxyde de carbone

présent dans la fumée de la chicha est en quantité 7 fois supérieure à celui présent dans la fumée d'une cigarette. La fumée d'une chicha contient autant de monoxyde de carbone qu'environ 15 à 25 cigarettes. D'autre part, le narguilé expose le fumeur à des risques de contagion



Une femme fumant du chicha

microbienne, comme par exemple la tuberculose, car ils utilisent le même embout

que les autres fumeurs.

Sante-médecine

Tronçon Avépozo-Aného

Des travaux de réhabilitation pour bientôt

Le ministère chargé des Infrastructures et des Transports a dans un communiqué rendu public le 19 Mars 2018 demandé aux riverains du tronçon Avépozo – Aného de la route nationale N° 2 Lomé – Aného, ayant érigé des bâtisses aux abords de cette route, de libérer les lieux pour les travaux de réhabilitation et de dédoublement de leur voie.



Ninsao Gnofam, le ministre des Travaux publics et des transports

Le ministre Ninsao Gnonfam des Infrastructures et des transports du Togo a laissé entendre à toute la population togolaise en général et des riverains de la route nationale N° 2 Lomé – Aného en particulier, que les travaux de réhabilitation et de dédoublement de

ce tronçon sont censés débuter dans les jours à venir. Ainsi, le ministre des Infrastructures demande « à tous ceux qui ont érigé des bâtisses et des baraques de tous genres sur l'emprise de libérer les lieux au plus tard le 30 mai 2018 ». Au sujet de ce communiqué, plusieurs interrogations se

posent. Ces riverains du tronçon Avépozo – Aného qui y ont construit il y a de cela plusieurs années et auxquels on demande aujourd'hui de quitter, seront-ils indemnisés ? Pourquoi toujours parler de libération des abords des routes lorsqu'il s'agit des travaux de réhabilitation ou de dédoublement au Togo comme si le pays ne disposait pas d'un plan cadastre ? Par ailleurs, la réhabilitation ou dédoublement d'une route est une très bonne chose pour le développement d'une localité. Mais cette décision prise par le ministère des Infrastructures devrait prendre en compte les mécontentements des riverains du tronçon Avépozo – Aného de la route nationale N° 2 Lomé – Aného.

Justin A.

Forum présidentiel de la jeunesse

L'atelier préparatoire de la région maritime prend fin ce jeudi

Lentement, mais sûrement, le Forum présidentiel de la jeunesse (Fpj) est en train de prendre forme. Les ateliers préparatoires démarrés le 9 mars dernier, prennent fin aujourd'hui 22 mars 2018 à Lomé pour le compte de la région maritime.



Photo de famille des participants

«La jeunesse est la saison de l'action et de la mission», disait un penseur. C'est pourquoi, l'objectif général visé par l'organisation des fora régionaux de la jeunesse est de donner l'opportunité à un large spectre de jeunes et aux acteurs locaux de s'exprimer sur les différentes initiatives du gouvernement et des partenaires au développement pour l'autonomisation et le bien-être des jeunes. Les fora régionaux se sont déroulés dans les chefs-

lieux des régions. Ils ont regroupé à Atakpamé, Dapaong, Kara, Sokodé, Kpalimé, plusieurs dizaines de jeunes d'horizons diverses autour de trois thématiques que sont : entrepreneuriat et auto-emploi des jeunes ; jeunesse, citoyenneté et éthique de la responsabilité ; jeunesse, environnement et développement durable. Invité d'honneur pour présider la cérémonie d'ouverture, le préfet d'Agoè Nyivé, le colonel Awaté Hodabalo

qui abrite l'atelier, n'a pas manqué de rappeler à au moins 500 jeunes venus des différentes préfectures de la région maritime, l'importance qu'ils revêtent pour notre société. «Vous constituez non seulement la majorité de la population, mais aussi la couche la plus vitale de notre société», a-t-il souligné dans sa déclaration. Le Forum présidentiel de la jeunesse se veut un espace d'échanges sur toutes les dimensions de la politique nationale de jeunesse au Togo. C'est un moment de diagnostic et de capitalisation des acquis et leçons apprises de la mise en œuvre des différentes stratégies, programmes et projets visant la promotion de la jeunesse. Le Fpj est aussi un cadre de dialogue, de partage et de réflexion sur des orientations nouvelles pour une politique pertinente et une gouvernance multisectorielle efficace de mise en œuvre.

Edem Dadzie

Le carême catholique

Sens et actions à observer en prélude à la pâque

Dans quelques jours les chrétiens catholiques fêterons la pâque, fête de la résurrection du Christ. Mais avant la célébration de cette fête, les chrétiens observent depuis le 14 février une période de carême. Comment ce dernier se déroule?



Tout comme les musulmans, les chrétiens plus précisément les catholiques observent aussi une période de carême et d'intenses prières. Cependant, le carême catholique est différent par du jeûne musulman.

Que signifie le carême catholique alors ?

Le carême est une période qui précède la pâque, période de pénitence, de jeûne et d'aumône qui dure 40 jours. Il débute toujours par le mercredi des cendres et s'achève avec la semaine sainte et le dimanche de pâque. Les dimanches n'étant pas jeûnés dans la religion catholique, le carême commence donc 46 jours avant la pâque. Le sens de cette pratique est, pour les fidèles, de se souvenir non seulement des 40 années passées au désert par le peuple israélien entre sa sortie d'Egypte et son entrée en terre promise mais aussi aux 40 jours passés par Jésus Christ au désert entre son baptême et le début de sa vie publique. Ce chiffre quarante symbolise les temps de préparation à de nouveaux commencements. Donc pour accéder à ce nouveau commencement, les fidèles doivent faire le carême. Comment le vivent-ils ?

En effet durant le temps de carême, pour se préparer à la fête de pâque, les chrétiens sont invités à entrer en combat spirituel avec Jésus en priant avec lui, jeûnant avec lui, partageant ce qu'ils avec leurs frères en son nom.

Prier avec Jésus est une méditation de la parole sainte des fidèles dans le silence à l'image de Jésus en restant loin des matériels de communication et en acceptant chaque jour de se mettre quelques minutes devant le seigneur pour se laisser à lui.

Pour ce qui est du jeûne, il ne s'agit pas pour les fidèles de se priver de nourriture, mais de faire attention sur leur style de vie en faisant moins de péché. Certes l'église rappelle aux fidèles certains actes pénitentiels significatifs que sont : manger moins chaque vendredi, jeûner le mercredi des cendres et le vendredi saint et surtout éviter de manger la viande en ces jours.

Le carême est aussi un temps de partage et d'aumône pour les fidèles. Il s'agit pour eux de donner ce qu'ils ont économisé à ceux qui jeûnent tous les jours car ils n'ont pas de quoi s'acheter à manger. C'est aussi une période durant laquelle les fidèles développent la solidarité à l'intérieur de leurs communautés.

En somme le carême est une période de pénitence et de réconciliation étant donné que les chrétiens catholiques togolais sont en carême que leurs prières soient dirigé vers la réconciliation de notre pays.

Garba Nana

Une seule date...
31 MARS 2018

HÔTEL SAKAKAWA

DE 09H À 17H

PARTICIPATION
25.000
FCFA

AU PROGRAMME

- Leadership et style de communication
- Entrepreneuriat ● Renforcement de capacité
- Relaxation-Refresh ● Shooting photo ● Networking

2 GRANDS ATELIERS PRATIQUES

Orientation & Brainstorming

 relookingmasterclass@gmail.com